



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-23610>

Département(s) de publication : **62, 80**

Annonce n° **26-23610**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Maintenance de holters et fourniture de holters compatibles avec des stations de marques associées, des consommables, accessoires et pièces détachées et prestations associées

Description : Maintenance de holters et fourniture de holters compatibles avec des stations de marques associées, des consommables, accessoires et pièces détachées et prestations associées

Identifiant de la procédure : 620e0585-83e6-4fc5-91c6-8aaa55eb2fa8

Identifiant interne : 25BI0004

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33123210 Système de surveillance cardiaque

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33195100 Moniteurs

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : AMIENS

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Informations complémentaires : CHU AMIENS PICARDIE

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : ABBEVILLE

Code postal : 80100

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : MONTDIDIER

Code postal : 80500

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : DOULLENS

Code postal : 80600

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Ville : HESDIN LA FORET

Code postal : 62140

Subdivision pays (NUTS) : Pas-de-Calais (FRE12)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Les établissements du GHT Somme Littoral Sud concernés sont : - Centre Hospitalier Universitaire Amiens Picardie - CH Abbeville - CHI Montdidier-Roye - CH Doullens - CH Hesdin En application des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du Code de la commande publique, il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à émission de bons de commande conclu sans montant minimum et avec montants maximums par lot/par établissement et pour la durée totale de l'accord-cadre. Les montants maximums par lots et par établissements sont indiqués à l'annexe 1 au CCAP « Liste des lots et montants maximums ». L'accord cadre est conclu pour une période initiale à compter du 01/12/2025 (ou de la date de notification si ultérieure) jusqu'au 30/11/2026 et reconductible 3 fois 12 mois par tacite reconduction à sa date d'anniversaire sans que la durée totale de l'accord cadre ne puisse excéder 4 ans. Le titulaire de l'accord-cadre ne pourra pas refuser la reconduction en vertu des dispositions de l'article R.2112-4 du Code de la commande publique. En cas de non reconduction L'attributaire en sera alors informé 3 mois au plus tard avant la fin de chaque période en cours. L'accord-cadre comporte trois prestations supplémentaires éventuelles facultatives concernant les lots 6 à 10 définies à l'article 6 du CCTP et au BPU : - PSEF 1 Option SpO2 - PSEF 2 Holter 6 voies minimum - PSEF 3 Holter 12 voies minimum Les PSE facultatives peuvent être retenues ou non indépendamment les unes des autres. L'acheteur se réserve le droit de retenir ou non la prestation supplémentaire éventuelle

au moment de la signature du contrat. Des démonstrations des équipements proposés aux lots 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 par les candidats seront effectuées sur le site du CHU Amiens-Picardie conformément à l'article 6.3 du RC. Les lots 6, 8 et 9 sont déclaré sans suite pour motif d'infiructuosité tenant à l'irrégularité de l'unique offre reçue, conformément aux articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la commande publique. Ces lots seront relancés en procédure avec négociation.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 6 : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque MICROPORT

Description : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque MICROPORT

Identifiant interne : Lot 6

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33123210 Système de surveillance cardiaque

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33195100 Moniteurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points)

Description : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points) Ce critère sera évalué sur la base des réponses (onglets SAV + questionnaire technique et développement durable) apportées par le candidat à l'annexe 2 à l'acte d'engagement, les fiches techniques et de la démonstration effectuée, au regard des éléments d'appréciation suivants : - Compatibilité à la station - Ergonomie - Caractéristiques techniques - SAV

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 2 : Caractéristiques économiques (40 points)

Description : Critère 2 : Caractéristiques économiques (40 points) Ce critère sera évalué au regard des prix proposés par les candidats dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement (bordereau des prix unitaires) au regard des montants DQE HT relatifs à : - Acquisition de holters - Maintenance à l'attachement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 : Impact durable des holters (10 points)

Description : Critère 3 : Impact durable des holters (10 points) Ce critère prendra en compte le pourcentage de matériau recyclé dans l'équipement proposé (section achats durables de l'onglet questionnaire technique et développement durable de l'annexe 2 à l'acte d'engagement) accompagné de tout document justificatif.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 5512 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat # Le Référé contractuel (articles L. 5513 à L. 5523 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 8 : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque SCHILLER

Description : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque SCHILLER

Identifiant interne : Lot 8

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33123210 Système de surveillance cardiaque

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 33195100 Moniteurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points)

Description : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points) Ce critère sera évalué sur la base des réponses (onglets SAV + questionnaire technique et développement durable) apportées par le candidat à l'annexe 2 à l'acte d'engagement, les fiches techniques et de la démonstration effectuée, au regard des éléments d'appréciation suivants : - Compatibilité à la station - Ergonomie - Caractéristiques techniques - SAV

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 2 : Prix (50 points)

Description : Critère 2 : Caractéristiques économiques (40 points) Ce critère sera évalué au regard des prix proposés par les candidats dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement (bordereau des prix unitaires) au regard des montants DQE HT relatifs à : - Acquisition de holters - Maintenance à l'attachement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 : Impact durable des holters (10 points)

Description : Critère 3 : Impact durable des holters (10 points) Ce critère prendra en compte le pourcentage de matériau recyclé dans l'équipement proposé (section achats durables de l'onglet questionnaire technique et développement durable de l'annexe 2 à l'acte d'engagement) accompagné de tout document justificatif.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat # Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 9 : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque GE

Description : Acquisition de holters compatibles avec la station de marque GE

Identifiant interne : Lot 9

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33123210 Système de surveillance cardiaque

Nomenclature supplémentaire (cpv): 33195100 Moniteurs

5.1.2 Lieu d'exécution

Pays : France

N'importe où dans le pays donné

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 4 An

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points)

Description : Critère 1 : Caractéristiques techniques (50 points) Ce critère sera évalué sur la base des réponses (onglets SAV + questionnaire technique et développement durable) apportées par le candidat à l'annexe 2 à l'acte d'engagement, les fiches techniques et de la démonstration effectuée, au regard des éléments d'appréciation suivants : - Compatibilité à la station - Ergonomie - Caractéristiques techniques - SAV

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Prix

Nom : Critère 2 : Caractéristiques économiques (40 points)

Description : Critère 2 : Caractéristiques économiques (40 points) Ce critère sera évalué au regard des prix proposés par les candidats dans l'annexe 1 à l'acte d'engagement (bordereau des prix unitaires) au regard des montants DQE HT relatifs à : - Acquisition de helters - Maintenance à l'attachement

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Critère 3 : Impact durable des helters (10 points)

Description : Critère 3 : Impact durable des helters (10 points) Ce critère prendra en compte le pourcentage de matériau recyclé dans l'équipement proposé (section achats durables de l'onglet questionnaire technique et développement durable de l'annexe 2 à l'acte d'engagement) accompagné de tout document justificatif.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif d'Amiens

Informations relatives aux délais de recours : Les candidats disposent des voies de recours suivantes : Le Référé précontractuel (articles L. 5511 à L. 55112 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat # Le Référé contractuel (articles L. 55113 à L. 55123 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 5517 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Aucun lauréat n'a été choisi et la mise en concurrence est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Toutes les offres, toutes les demandes de participation ou tous les projets ont été retiré(e)s ou jugé(e)s irrecevables

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU AMIENS PICARDIE

Numéro d'enregistrement : 26800014800125

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : direction.achats-ght@chu-amiens.fr

Téléphone : 0322088630

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 17800005500016

Ville : AMIENS

Code postal : 80000

Subdivision pays (NUTS) : Somme (FRE23)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 544bdb55-a0e0-4245-b9c3-22f4e578408a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/03/2026 à 15:11

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/03/2026